

L'INFO À CHAUD

600 hectares de vignes valaisannes "en herbe" : le projet de Vitival - 14.03.2013 - 18h31

Journaliste: Christian Hermann

Des vignes vertes, enherbées ou engazonnées, avec une exploitation privilégiant des engrais tout aussi verts : c'est ce que propose Vitisol aux vignerons valaisans qui le souhaitent. Porté par Vitival (association valaisanne des viticulteurs en production intégrée, lancée en 1989), ce projet a décroché le soutien de l'office fédéral de l'agriculture. Résultat : avec un budget qui frise les 6 millions (Frs 5'822'400.- dont 4'093'920.- de la Confédération) sur les six prochaines années, ce sont quelques 600 hectares qui pourraient être concernés par le projet.



La démarche présentée cet après-midi lors des assises annuelles de Vitival, va bien plus loin que le simple fait de semer du gazon entre les lignes de nos vignes. Et même si les partants devront aussi mettre la main au porte-monnaie, l'accueil réservé est plutôt bon. En revanche, pas question de jouer la solution générale. Les différences d'hydrométriques, végétales ou géologiques imposeront du sur mesure à chaque parchet. "Des parquets vont parfaitement bien répondre à des plantes spontanément présentes ou à des semences d'herbes locales alors qu'à 300 mètres, la formule ne pourra pas être efficace parce que trop concurrentielle en consommation d'eau ou d'azote, avec les ceps" explique Christian Blaser, président de Vitival.

Vers une vision différente du long terme

En toile de fond, des vignes exploitées dans la logique du développement durable. Mais pas seulement : la qualité du produit final, qu'il s'agisse du raisin, du moût ou du vin, fera obligatoirement l'objet d'un contrôle suivi. Chaque vigneron qui s'engage pour 6 ans bénéficiera également de l'accompagnement d'un ingénieur-œnologue de Vitival (Eric Perruchoud) pour trouver l'adéquation entre sa parcelle et le carnet de solutions proposées dans Vitisol. Chaque mesure est associée à une part de subvention par hectare concerné. Par exemple, pour un parchet où semence, apport organique et engazonnement sont développés, le coup de pouce peut aller à Frs 8'200.-, (en plus d'un forfait initial de 3'000 francs l'année d'adhésion au projet et d'un forfait annuel de Frs 400.-).

Pas question de modifier tout le vignoble

Pas question toutefois de "dire adieu à la rocaille", "il y a des vignes et des parquets qui n'auront jamais vocation à un enherbement parce que trop superficiels, trop minéraux ou trop secs, certains sols devront faire l'objet d'autres mesures", précise Christian Blaser. "Tout important qu'il soit, l'enherbement n'est pas la seule et unique voie dans la gestion durable du sol... Le projet Vitisol de gestion durable des sols a pour objectif principal de choisir la meilleure option pour son sol" conclut le président de Vitival.